

6**BONNES RAISONS**

d'installer
**UN DÉTECTEUR
DE FUMÉE**

**1 Il donne l'alerte**

La plupart des victimes d'incendie décèdent d'une intoxication aux fumées durant leur sommeil. Un détecteur donne l'alerte avant qu'il ne soit trop tard.

**2 Il peut limiter les dommages**

La diffusion d'une alarme dès les premières fumées permet d'appeler immédiatement les pompiers.

**3 Et facile à installer**

Il suffit de fixer le détecteur idéalement au plafond, en priorité dans les zones desservant les chambres.

**1****C'est obligatoire !**

D'ici le 8 mars 2015, chaque logement devra être équipé d'au moins un détecteur de fumée.

**2****3 Une efficacité prouvée**

En Angleterre, où l'installation d'un détecteur de fumée dans chaque logement est déjà obligatoire, la mortalité en cas d'incendie a baissé de moitié.

**4****5****Il est bon marché**

Pour 20 euros en moyenne, renforcez votre protection contre l'incendie ! Les détecteurs sont en vente dans les magasins de bricolage et les grandes surfaces.

**6****LE SAVIEZ-VOUS ?**

1 INCENDIE
toutes les
2 MINUTES
en France

80 %
DES DÉCÈS
dus à l'intoxication
par la fumée

2^e CAUSE
DE MORTALITÉ
chez les enfants
de moins de 5 ans

800 MORTS
10 000
blessés par an

70 %
des incendies mortels
DÉCLENCHÉS
LA NUIT

20 %
des **HABITATIONS**
équipées en France
contre 88 % en Angleterre

www.territoires.gouv.fr/detecteurdefumee

www.pompiers.fr/prevention

#detecteurdefumee



La prévention
SAPEURS-POMPIERS
DE FRANCE